

# Simplification de l'orthographe

## RÉFORME et RÉFORMATEURS

C'est la revue illustrée « Point de Vue images du monde », qui reprend la question d'après des indications fournies par le G.F.E.N. Elle représente d'abord une dictée où, comme par hasard, l'élève aurait fait uniquement des fautes sur des notions touchées par la réforme (doubles-lettres et le z de *azur* remplacé par un s).

L'article nous apprend ensuite que 150 éducateurs viennent de se réunir au Musée Pédagogique « pour réformer l'orthographe ». Il serait, en effet, grand temps d'y penser, puisque la Commission officielle en est à sa deuxième année de travail.

Notre Institut n'a jamais cessé, depuis la libération, de s'intéresser à une véritable réforme de l'orthographe. Deux congrès groupant un millier d'éducateurs en ont étudié les moda-

lités. Une Commission y a travaillé en permanence et a pu effectuer un travail efficace, tout d'abord grâce au rapport de M. Lafitte-Houssat précédant son ouvrage, plus tard grâce à des contacts divers. Nous avons fait connaître à Nancy nos premières conclusions, toutes préoccupées de rallier le plus grand nombre de concours sur un projet minimum. Ce qui ne nous a pas épargné le titre d'« extrémistes ». Ce contact avec des officiels partisans de la simplification (puisque la vraie réforme est, hélas ! abandonnée) n'a pas cessé, ainsi que les discussions.

Nous pensons qu'aujourd'hui la Commission officielle est pleinement documentée puisqu'elle dispose des différents rapports traitant de la question depuis la libération et puisqu'elle connaît l'opinion des mouvements pédagogiques les plus actifs.

Pourtant nous lisons aussi dans « Point de Vue » qu'une trentaine d'instituteurs présenteront au Ministre les fautes les plus courantes que feront les élèves au cours de l'année 1952 ». Si tel est bien le travail projeté, la grande variété de ces « fautes courantes » (limitées à l'usage sans doute), risque de faire craquer le cadre des quelques réformes que pourraient actuellement faire la presque unanimité des réformateurs. Ou bien alors il faudra tout remettre en question, et reculer encore le moment où des mesures seraient enfin prises ; ou bien on négligera presque complètement cette expérience qui n'apportera pas grand-chose aux rapports si fouillés et si justifiés dont dispose la Commission officielle. Et plus on attendra, moins on réalisera, tout simplement parce qu'à mesure qu'on s'éloigne de la libération, tout ce qui peut permettre à l'École Publique un développement quelconque est sans cesse diminué et battu en brèche par un mouvement de réaction.

Il faudra donc lutter de plus en plus, non pas contre les parents, ni même contre des éditeurs pour qui des mesures pourraient être prises en appliquant graduellement la simplification, mais surtout en faveur d'un courant social de libération de l'École dans son ensemble.

Ce serait mal connaître les parents d'enfants du peuple que de croire qu'ils seraient opposants : ils sont tout prêts à comprendre les quelques paroles qui suffisent à convaincre des gens sans préjugés professionnels. Il suffit qu'ils ne soient pas submergés par une propagande menée en sens inverse. Seuls peut-être certains parents de condition aisée, fiers de leurs règles d'orthographe française, comme ils sont fiers de leur rudiment de latin, peuvent se cabrer.

Notre Commission a donc étudié les moyens de faire appliquer la simplification non seulement dans les écoles, mais surtout dans le milieu social dont l'influence sur l'école est si importante.

Enfin, nous lisons dans l'article de « Point de

vue » la remarque suivante, au sujet du rapport de MM. Bruneau et Pernot à la Commission Langevin, rapport établi après enquête faite par les membres de l'enseignement.

« Nul ne sait ce que contenait ce rapport... »

Si : la Commission de l'orthographe au sein du Conseil Supérieur connaît le contenu de ce rapport remarquable comportant une vraie réforme. C'est l'étouffement de la Réforme Langevin qui a retardé les travaux de l'ancienne Commission. Les réformateurs n'ont pas eu le temps de profiter de l'occasion créée par la libération : inexistence des stocks chez les éditeurs et courant progressiste favorable. Nous regrettons malgré tout que le rapport Bruneau-Pernot n'ait pas été publié, d'autant plus qu'il témoignait d'un souci constant du comportement de l'enfant en orthographe. Il aurait contribué grandement à éclairer le problème et il aurait suffi que M. Bruneau ajoute, avec son opinion actuelle, les simplifications qu'il croit aujourd'hui possibles : elles ressemblent étrangement aux propositions Lafitte-Houssat et aux conclusions adoptées à Nancy par notre I.C.E.M.

Rappelons qu'il s'agit, en bref, du remplacement du *x* final par *s*, de l'accord du participe passé avec *avoir*, des lettres grecques, et des consonnes doubles.

Le rapport Bruneau-Pernot et ceux qui ont suivi, répétons-le, fournissent tous éléments du problème après enquêtes et étude approfondie. Nous redoutons toutes les mesures susceptibles de retarder et de compromettre ce qui est actuellement réalisable. Nous restons prêts à répondre au désir de M. Dauzat quand il nous écrit : « Pour aboutir, ... il faudrait faire bloc sur un minimum de réformes qui pourrait être accepté sans parti-pris. »

C'est dans cet esprit que nous avons préféré ne pas publier le dernier rapport établi à Montpellier, après les enquêtes et communications reçues de nos collègues à la commission de simplification de l'orthographe.

C'est dans cet esprit que nous avons demandé à tous nos collègues de se rallier à ce « minimum de réformes » réalisables, bien que leurs expériences et leurs enquêtes aient fait apparaître la nécessité d'autres changements au sein de notre école (par exemple : pique, des ails, boîte, etc... à )

Là encore, nous éviterons la propagande pour la propagande, car il s'agit simplement de travailler non pour l'I.C.E.M., mais pour l'école. Il me suffira donc, en conclusion, de vous demander de continuer à nous envoyer toutes suggestions non seulement sur l'action en vue d'obtenir une réforme, mais encore en vue de favoriser l'application de la réforme à l'école et hors de l'école. L'exemple d'autres pays montre que c'est indispensable. Il dépend de nous que l'opinion publique se rende compte qu'il ne s'agissait pas de remuer une montagne, et qu'elle regrette ensuite qu'on n'ait pas fait plus.

R. LALLEMAND.